Dans leur conseil privé, les deux fils de Big-Bear et leurs amis se seraient communiqué leur mécontentement réciproque contre les missionnaires de la place et les quelques blancs voisins de l'église. Il paraît qu'ils prirent la résolution de se venger, mais non pas pourtant de massacrer. Avec ce désir de se venger, ils avaient une grande crainte que les missionnaires et les blancs ne fissent manquer la révolte par leur opposition, résistance et fuite. Telle serait, à mon avis, Monseigneur, la véritable cause du massacre. Les faits donnent à croire qu'il en est ainsi.

Agréez, etc. RÉMAS, O. M. I.

Les Annales ont raconté, d'après les documents qui leur ont été communiqués, l'histoire de la révolte du Nord-Ouest. Maintenant elles attendront, pour poursuivre cette histoire, un résumé d'ensemble dans lequel les faits pourront être groupés et cités avec précision. Toutefois, en arrêtant ici nos citations, nous ne pouvons nous dispenser d'insérer la protestation ci-incluse du R. P. LEDUC, adressée au *Mail* de Toronto, à l'occasion d'assertions calomnieuses dirigées contre les missionnaires catholiques. Nous trouvons ce document dans le journal *le Manitoba* du 25 juin. On y verra d'un seul coup d'œil par quelles souffrances ont passé nos Pères du Nord-Ouest et quels ont été leurs mérites :

AU DIRECTEUR DU « MAIL ».

Monsieur le directeur,

Je ne puis rendre l'indignation que m'a fait éprouver la lecture de certains discours, sermons et correspondances publiés par des journaux d'Ontario au sujet des événements récents du Nord-Ouest et attribués à des fanatiques, dont quelques-uns, je le dis avec peine, se-

raient des ministres de l'Evangile. Sans la moindre hésitation, ces messieurs accusent l'archevêque, Mgr Taché, notre évêque Mgr Grandin, et leurs missionnaires, d'avoir été les instigateurs de la révolte des métis, ou, en tout cas, d'y avoir mis la main. Comme missionnaire de vingt ans d'apostolat dans les territoires du Nord-Ouest, comme l'un des vicaires généraux de Saint-Albert et procureur des Missions du diocèse, je me lève aujourd'hui pour donner, avec toute la force de mes convictions et de ma conscience, un démenti formel à l'odieuse calomnie proférée contre nous.

Bien loin d'avoir été les instigateurs de la révolte ou d'avoir sympathisé avec elle, ou encore d'y avoir contribué par des actes et des paroles, nous avons fait tout ce que des mortels dans notre position pouvaient faire pour la détourner.

Deux de nos missionnaires, les PP. Fafard et Marchand, ont été horriblement massacrés pendant qu'ils s'efforçaient de sauver la vie aux colons et aux femmes, au lac La Grenouille.

Le P. Le Goff a été, de la part des sauvages, sous une menace de mort pendant des semaines, au lac Froid. Il leur a conseillé et prescrit de ne pas prendre les armes, il les en a suppliés; finalement ils l'ont amené prisonnier.

Le P. Paquette, au lac Muskeg, à 15 milles au nord de Carlton, dut s'enfuir pour sauver sa vie, tant les insurgés étaient montés contre lui, parce qu'il avait essayé de déjouer leurs desseins au commencement des troubles. Nous ne savons même pas ce qui est advenu de lui et nous craignons fort qu'il n'ait perdu la vie à cause de sa conduite.

Le P. André, supérieur du district comprenant Batoche, le lac des Canards et Prince-Albert, s'est attiré l'inimitié de Riel et de ses partisans, pour avoir fait tout en son

pouvoir afin d'apaiser l'insurrection alors qu'elle était dans sa première phase.

Le P. Moulin, à Batoche, a reçu des insurgés un coup de feu à la jambe et a ensuite été retenu prisonnier dans leur camp avec les PP. Fourmond, Végreville et Touze, parce qu'ils avaient fait tout en leur pouvoir pour empêcher l'insurrection.

Les Révérendes Sœurs de la Société des Fidèles Compagnes de Jésus, tant à Batoche qu'à Prince-Albert, ont souffert toute espèce de souffrances physiques et morales depuis la fin de mars.

A Calgary, le P. Lacombe a consacré toute son influence, qui n'est pas minime, à maintenir la tranquillité parmi les six mille Pieds-Noirs qu'il y a en cette région. Je n'hésite pas à dire que s'il n'avait pas ainsi donné spontanément ses services d'un prix incalculable, cette tribu puissante se serait engagée dans une voie belliqueuse, ce qui aurait été le signal d'un soulèvement général parmi les sauvages du Nord-Ouest. C'en aurait été fait du pays.

Le P. Scollen, à la Montagne de la Paix et à la Montagne de l'Ours, entre Edmonton et Calgary, a couru journellement, pendant dix semaines, le danger d'être tué pendant qu'il s'efforçait de retenir les sauvages de ce district. L'autre jour, il a sauvé la vie, au péril de la sienne propre, à un courrier du gouvernement.

Mgr Grandin et le P. Lestanc, à Saint-Albert, près d'Edmonton, n'ont pas cessé, depuis le commencement des troubles, de prêcher la paix et de s'efforcer de maintenir la tranquillité parmi les métis en cette région. Grâce à leurs efforts, un corps de métis a été organisé, lequel a rendu de grands services au gouvernement.

Quant à moi personnellement, j'ai encouru pour longtemps l'hostilité des amis et suppôts de Riel pour n'avoir négligé aucune occasion de dénoncer la révolte et de

représenter Riel sous son vrai jour, à ceux qui sympathisaient avec lui.

Le P. Cochin, de Battleford, a été pendant plusieurs semaines prisonnier dans le camp de Poundmaker, et c'est à lui que les blancs, retenus en captivité, doivent en grande partie de n'avoir pas été mis à mort.

Les Sœurs de la Miséricorde, au lac La Biche, ont été obligées de chercher un refuge pour plusieurs semaines sur une des îles du lac, simplement parce que, de concert avec les missionnaires, elles se sont opposées, dès le début, à toutes les menées inconstitutionnelles. Subséquemment, quand le sang eut été répandu, elles ne négligèrent aucun moyen pour empêcher les métis et les sauvages de se joindre à l'insurrection.

Finalement, sept de nos églises et établissements ont été détruits.

Ainsi donc, nous avons souffert des dommages matériels ; nous avons encouru personnellement des dangers de toute sorte, la mort même, pour avoir fait tout en notre pouvoir comme serviteurs de Dieu et citoyens loyaux du Canada, pour détourner les horreurs de cette insurrection désastreuse. Dans ces circonstances, je proteste qu'il est non seulement cruel, mais bas, au-delà de toute expression, pour les individus qui sont hostiles à notre Église, d'essayer de nous imprimer le stigmate de la trahison.

Votre, etc.

H. Leduc, O. M. I.,
Vicaire général de Saint-Albert.

Palais épiscopal, Saint-Boniface, 8 juin 1885.